

# 5,3 millions d'euros de crédits de crise octroyés

**Bruxelles** 99 entreprises ont été accompagnées par la cellule de relance après les attentats.

Les mesures d'aide financière prévues à la suite des attentats se sont clôturées fin décembre. Un peu plus de 50 entreprises, essentiellement issues du secteur horeca ont finalement reçu un crédit pour une somme totale de 5 299 000 €. C'est une somme répartie en tenant compte des besoins de chaque entreprise. Mais si on a vraiment connu un rush au niveau des demandes en juin, juillet et août, on a ensuite observé une baisse significative d'intérêt des entreprises", explique le président du comité de direction de Finance.brussels Serge Vilain, faisant le bilan du dispositif d'aide financière aux entreprises mis en place après les attentats du 22 mars et le lockdown et qui s'est achevé fin de l'année 2016.

## Des demandes concentrées pendant l'été

Alors que 345 entreprises ont fait part de leur intérêt pour le dispositif d'aide

mis en place le 2 mai par la Région bruxelloise dans la foulée des attentats, les demandes se sont concentrées durant l'été et n'ont cessé de décroître depuis lors. Si les aides financières ne sont désormais plus possibles, s'achevant au 31 décembre, la cellule régionale de relance, qui propose gratuitement des conseils et une aide juridique, reste accessible jusqu'en mai prochain. Mais ici aussi, les appels à l'aide sont de plus en plus rares.

"Sur les 253 entreprises qui ont montré un intérêt auprès de la cellule de relance, seules 165 ont réellement pris contact avec le Centre pour entreprises en difficultés (Ced) pour obtenir un diagnostic et 99 ont finalement reçu un rendez-vous chez Atrium (Ndlr : agence bruxelloise du commerce) ou Impulse (Ndlr : ex-agence bruxelloise de l'entreprise) pour se faire aider et conseiller. Il y a donc 99 entreprises qui ont bénéficié de mesures d'accompagnement", explique Françoise Lambotte, qui coordonne la dite cellule.

Alors que 62 dossiers d'accompagne-

ment ont été clôturés depuis le 2 mai, 37 sociétés implantées dans la capitale sont toujours en train d'être conseillées par Atrium ou Impulse. "Cela n'est donc pas fini et celles et ceux qui le souhaitent peuvent toujours faire appel à nos services. Nos conseillers s'adaptent aux problèmes rencontrés par chacun. De manière générale, on est là pour écouter et conseiller", explique Françoise Lambotte.

## 606

### EMPLOIS

Les quelque 50 entreprises qui ont reçu un crédit pèsent ensemble 606 emplois.

### 3 514 250€ d'emprunts bancaires

Si 83 des 253 entreprises ayant approché la cellule de relance ont tenté d'obtenir un prêt de Finance.brussels, 92 ont directement pris contact avec l'ancienne SRIB, ce qui explique le total de 345 entreprises intéressées globalement par les mesures d'aide. Outre les 5,3 millions d'euros de prêt, la Région bruxelloise a également couvert les emprunts bancaires d'entreprises en difficulté à hauteur de 3 514 250€ via le Fonds bruxellois de garantie.

J. Th.



Huit mois après les attentats du 22 mars, l'activité commerciale va mieux à Bruxelles.